



TENNIS DE TABLE -  
LONGLAVILLE

Siège social : Mairie de Longlaville

Déclaré en sous préfecture de Briey le

Journal officiel du :

N° agrément Jeunesse et Sports :

N° affiliation FFTT :154 400 58

N° affiliation FSGT :154 240 10

## Règlement

**Article n°1** : La section de tennis de table Longlaville organise le dimanche 15 novembre 2009 sur 16 tables, au complexe sportif rue René Getti, un tournoi portant le nom de trois anciens pongistes, responsables ou bénévoles du club.

Coupe 1 : M. MONATANARI ouvert à tous

Coupe 2 : M. MOREAU ouvert aux joueurs classés 13 à 16

Coupe 3 : M. KEPENER ouvert joueurs classés 5 à 12

Le tarif est de 5 € par tableau.

Un même joueur peut participer à 2 tableaux maximum.

**Article n°2** : Le tirage au sort se fera selon le classement de phase 1 des participants en application de la règle du « serpent ».

**Article n°3** : L'arbitrage sera assuré par les participants. Le juge arbitre sera Philippe LEONI

**Article n°4** : Les joueurs(es) de la coupe Montanari débiteront à 9h00

Les joueurs (es) de la coupe Moreau débiteront à 13h00

Les joueurs (es) de la coupe Keppener débiteront à 11h00

**Article n°5** : Pour la coupe Montanari, un classement intégral sera établi.

**Article n°6** : Le tournoi se fera par poules de 4 joueurs, le premier rencontrera un gagnant de barrage entre un second et un troisième, le dernier sera éliminé. puis tableau à élimination directe, sauf pour la coupe Montanari ou un classement intégral sera établi dans la mesure du possible.

Le juge arbitre pourra modifier cette présente règle si nécessaire (affluence...)

**Article n°7** : Les 4 premiers de chaque tableau seront récompensés. 1<sup>er</sup> une coupe et les 3 autres une médaille.

**Article n°8** : Nous demandons à tous les participants d'avoir des baskets propres.

**Article n°9** : Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol pouvant se produire dans le complexe sportif ainsi qu'en dehors de la salle.

**Article n°10** : Le pointage sera réalisé 30 minutes avant l'horaire prévu de chaque tableau avec la présentation de la licence et certificat médical.

**Article n°11** : Une buvette sera à disposition avec des prix modérés.

**Article n°12**: Les inscriptions et le règlement seront à renvoyer par courrier à TENNIS DE TABLE LONGLAVILLE , Melle DUPUIS Stéphanie 4 rue Jules Guesde 54810 LONGLAVILLE avant le Jeudi 12 novembre 2009, délai de rigueur.

**Article n°10** : La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.  
La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.